

Procès verbal de la 31^e Assemblée Générale du 20 mars 2003

Ouverture de l'AG 2003 à 20h10 par le Président qui demande une minute de silence en raison du déclenchement ce matin de la guerre en Irak.

34 personnes signent la liste des présences (quelques personnes arrivent en cours de séance) + 6 membres du comité.

Liste des excusés :

Le Président salue la présence de Frédéric Jacot et de Patrizia Nascivera représentant l'Association des Assistants en Information Documentaire (AAID) ainsi que de Claudia Mendoza qui a monté la dernière exposition sur la censure au Salon du livre. Proposition sera faite de nommer cette dernière membre d'honneur de l'AGBD pour ce service rendu.

Les groupements vaudois et valaisans des bibliothécaires nous remercient de l'invitation et s'excusent de ne pouvoir participer à notre AG.

Jean-Blaise Claivaz se présente brièvement à l'assemblée vu qu'il n'était pas présent lors de son élection à la dernière AG extraordinaire de novembre 2002.

Jérôme Napoléon présente spontanément sa candidature au comité et il est élu par acclamation. Le comité compte ainsi 8 membres pour un maximum statutaire de 9.

1. Approbation des PV

Les PV de l'AG 2002 et de l'AG extraordinaire du 19.11.2002 sont approuvés sans commentaires.

2. Rapport d'activités du Président

Le rapport d'activité de l'année 2002 est distribué à l'entrée et paraîtra dans Hors-Texte n° 69 de ce mois. Il est également disponible sur le site web de l'AGBD (<http://www.bbs.ch/agbd>). Les principaux points sont passés en revue par le Président. Aucune remarque n'est apportée et l'approbation se fait à l'unanimité.

3. Comptes et budget

Un résumé des comptes est distribué à l'entrée. Olivier Rod commente les chiffres présentés. Aucune question n'est posée.

Les vérificateurs aux comptes font lecture de leur rapport. Ils recommandent l'approbation des comptes et proposent de donner décharge au trésorier, ce qui est fait par acclamation.

4. Modification des statuts

Le comité propose de modifier les statuts afin d'adapter la durée maximale du mandat présidentiel (de 4 ans), à la durée maximale de présence au comité, soit 6 ans.

Après quelques discussions et clarifications (allonger le mandat à 8 ans, statu quo), la modification est acceptée telle que proposée. L'article 17, alinéa 3, devient donc :
« Le président est élu pour deux ans et rééligible **deux** fois, sous réserve des dispositions de l'alinéa précédent. »

Les statuts corrigés sont consultables sur le site web de l'AGBD. Les membres qui le désirent peuvent en demander un exemplaire imprimé au comité.

5. Rapport du GREF

Le 17 juillet 2002, le rapport final intitulé « Bibliothécaire, un joli métier pour une femme : demande de réévaluation de fonction » a été envoyé conjointement à la Ville et à l'Etat de Genève. Geneviève Nicoud signale également que ce rapport est désormais consultable en ligne sur le site web de l'AGBD.

Le Groupe de travail a volontairement choisi de ne pas rédiger de cahiers des charges, estimant que cela devait être effectué dans chaque secteur sur la base de la Liste des compétences requises figurant dans le dossier.

C'est aussi la position que Mme M. Calmy-Rey a donnée avant de quitter Genève pour Berne. En ce qui concerne l'Etat de Genève (cf. Mme M.-C. Cors-Huber), une fois le rapport du GREF complété par les différents cahiers des charges demandés, le SEF pourra alors être officiellement sollicité pour cette demande de réévaluation et le processus pourra démarrer. Mme Cors-Huber a aussi confirmé que le GREF étant à l'origine de ce processus, un ou deux de ses représentants pourront assister aux divers entretiens et séances d'évaluation qui ne manqueront pas d'avoir lieu.

Pour ce qui est de la Ville de Genève, Michèle Bayard, Eric Monnier et Geneviève Nicoud ont été reçus, en toute convivialité, par MM Gaewihler et Haas du Service des ressources humaines. La demande de réévaluation de fonction ayant été initiée par leur service, le processus a démarré et le rapport du GREF fait donc partie des pièces du dossier. Considéré comme un partenaire officieux mais dans un état de totale transparence, le GREF sera convié à une séance de présentation de l'état des travaux dans le courant de l'automne prochain.

Le dossier suit donc son cours aussi bien à la Ville qu'à l'Etat et un optimisme raisonnable et raisonné semble de rigueur !

6. Place des Assistants en Information Documentaire (AID)

Le Président invite Frédéric Jacot à venir présenter l'AAID et à expliquer leurs objectifs et leurs attentes. Cette association a été fondée par les apprentis AID de la première volée (1998-2001), en partie pour répondre aux questions : vais-je trouver du travail ? ; quelle sera ma place dans le monde de l'I+D ?

L'AAID a une base romande mais pourrait devenir nationale. Ses quatre buts sont :

- promouvoir les intérêts professionnels des AID ;
- organiser la formation continue de ses membres (brevet fédéral par exemple) ;
- favoriser les contacts avec les autres professionnels I+D ;
- soutenir la formation des AID.

De nombreuses questions et interventions animent un débat sur la place à accorder aux AID : dans ou hors de l'AGBD ? Il est notamment relevé que la question ne devrait plus se poser en terme de diplôme mais en fonction d'une globalité de la profession. L'AGBD pourrait ainsi représenter tous les professionnels formés de l'I+D, que ce soit de niveau 1 (assistant), niveau 2 (HES) ou niveau 3 (?). Il est décidé, sur proposition de Michel Gorin, de créer un groupe de travail qui présentera ses conclusions à travers divers scénarios lors de la prochaine AG. Les personnes intéressées à cette problématique peuvent prendre contact avec Michel Gorin qui a accepté de présider ce groupe.

7. Divers

- a) La proposition de nommer Claudia Mendoza comme membre d'honneur est acceptée à l'unanimité. L'intéressée prend la parole pour dire un mot de remerciement.
- b) Le comité soumet une résolution de l'AGBD concernant nos collègues américains de l'ALA et le « Patriot Act » (cf. Hors-Texte, n° 70, juin 3003). Ce texte est accepté et il sera envoyé à la liste de discussion swiss-lib, à l'ALA et comme communiqué de presse.
- c) Le Président signale la création de l'association SLIR (Swiss Librarians for International Relation) qui est un groupe d'intérêt de la BBS. Toute personne intéressée peut s'y inscrire. Cette association organise la pré-conférence de l'IFLA au Sommet mondial de la société de l'information à Genève.
- d) Daisy McAdam annonce qu'elle recherche des bénévoles pour réaliser des traductions de texte de l'allemand vers le français dans le cadre du congrès de l'IFLA 2003 à Berlin. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec elle.

Le Président lève l'assemblée vers 22h30.

P.V. rédigé par Jean-Blaise Claivaz